

Genève, le 12-05-2022

Aux membres de l'Assemblée km207

Notre réf. 3850-CoT

Vérification des comptes 2021 de l'association KM207 Guatemala-Suisse
en vue de l'Assemblée générale du 28 septembre 2022

Mesdames, Messieurs,

Conformément au mandat qui nous a été confié nous avons procédé, sur la base des documents présentés, à la vérification des comptes de l'association KM207 Guatemala-Suisse pour l'exercice allant du 1er janvier au 31 décembre 2021.

Au 31 décembre 2021, le compte postal 10-776232-1 indique 955.29 CHF.

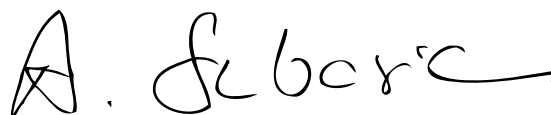
Le compte de résultat annonce une perte de 5202.19 CHF.

Il a été donc nécessaire de créer le compte «2990 Bénéfice reporté/Perte reportée» pour 3930.60 CHF afin de faire correspondre les Passifs aux Actifs.

Nous avons constaté que le bilan ainsi que le compte de résultats concordent avec la comptabilité. Les contrôles effectués ont porté sur l'ensemble des écritures et nous ont permis de constater l'exactitude de la comptabilité et l'existence de pièces justificatives probantes.

En conséquence nous recommandons à l'assemblée générale d'approuver les comptes présentés, d'en donner décharge aux organes responsables et de remercier le trésorier, Claude Reymond, pour son travail.

Les vérificatrices des comptes :



Michèle GENTET, vérificatrice aux comptes km207

Annick SUBASIC WOODTLI, vérificatrice aux
comptes km207